

Liste des produits de normes harmonisées

Code 27: APPAREILS DE CHAUFFAGE

Norme	Titre	Application	Produit-type	Usages prévus	système(s) d'attestation	Mandat
EN 1	Poêles à combustible liquide avec brûleurs à vaporisation raccordés à un conduit d'évacuation des produits de la combustion	Appareils jusqu'à 15 kW	Poêle à mazout	Chauffage de locaux de bâtiments	3	M/129
EN 416-1	Tubes radiants suspendus à monobûleur à usage non-domestique utilisant les combustibles gazeux — Partie 1: Sécurité	Appareils de type A2, A3, B12, B13, B22, B23, B42, B43, B52, B53, C12, C13, C32 et C33 dont le débit calorifique ne dépasse pas 120 kW et destinés à être utilisés ailleurs que dans des locaux d'habitation domestiques pour lesquels l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion est assurée par des moyens mécaniques	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 442-1	Radiateurs et convecteurs — Partie 1: Spécifications et exigences techniques	Appareils destinés à être installés dans le système de chauffage central des bâtiments résidentiels	Radiateurs et convecteurs	Bâtiments	1,3 et 4	M/129
EN 621	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux autres que l'habitat individuel, de débit calorifique sur Hi inférieur ou égal à 300 kW, sans ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	Appareils de type B11, B41, C11 et C31 dont le débit calorifique ne dépasse pas 300 kW et destinés à être utilisés ailleurs dans des locaux autres que l'habitat individuel.	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 777-1	Tubes radiants suspendus à multi-brûleurs utilisant les combustibles gazeux à usage non-domestique — Partie 1: Système D — Sécurité	Appareils de type B52 dont le débit calorifique ne dépasse pas 120 kW et destinés à être utilisés ailleurs que dans des locaux d'habitation domestiques pour lesquels l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion est assurée par des moyens mécaniques	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 777-2	Tubes radiants suspendus à multi-brûleurs utilisant les combustibles gazeux à usage non-domestique — Partie 2: Système E — Sécurité	Appareils de type B52 dont le débit calorifique ne dépasse pas 120 kW et destinés à être utilisés ailleurs que dans des locaux d'habitation domestiques pour lesquels l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion est assurée par des moyens mécaniques	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 777-3	Tubes radiants suspendus à multi-brûleurs utilisant les combustibles gazeux à usage non-domestique — Partie 3: Système F — Sécurité	Appareils de type B52x et B53x dont le débit calorifique ne dépasse pas 120 kW et destinés à être utilisés ailleurs que dans des locaux d'habitation domestiques pour lesquels l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion est assurée par des moyens mécaniques	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 777-4	Tubes radiants suspendus à multi-brûleurs utilisant les combustibles gazeux à usage non-	Appareils de type B52 dont le débit calorifique ne dépasse pas 120 kW et destinés à être utilisés ailleurs que dans des locaux d'habitation domestiques pour lesquels l'alimentation en air	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105

	domestique — Partie 4: Système H — Sécurité	domestiques pour lesquels l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion est assurée par des moyens mécaniques	Terminaux		4	
EN 778	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux à usage d'habitation de débit calorifique sur Hi inférieur ou égal à 70 kW, sans ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	Appareils de type B11, B41, C11, C21, C31 et C41 dont le débit calorifique ne dépasse pas 70 kW et destinés à être utilisés ailleurs dans l'habitat individuel.	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 1020	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux autres que l'habitat individuel de débit calorifique sur PCI inférieur ou égal à 300 kW, comportant un ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	Appareils de type B12, B13, B14, B22, B23, B42, B43, B44, B52, B53, C12, C13, C32, C52 et C53 dont le débit calorifique ne dépasse pas 300 kW et destinés à être utilisés ailleurs dans des locaux autres que l'habitat individuel.	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 1319	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux à usage d'habitation, comportant des brûleurs avec ventilateur de débit calorifique inférieur ou égal à 70 kW (sur pouvoir calorifique inférieur)	Appareils dont le débit calorifique ne dépasse pas 70 kW et destinés à être utilisés ailleurs dans l'habitat individuel.	Produits de cheminée de systèmes en métal	Cheminées	2+	M/105
			Terminaux		4	
EN 12809 (remplacée par la norme harmonisée EN 16510-2-4)	Chaudières domestiques à combustible solide destinées à être implantées dans le volume habitable — Puissance calorifique nominale inférieure ou égale à 50 kW — Exigences et méthodes d'essai	Appareils à alimentation manuelle et automatique jusqu'à 50 kW	Chaudière-poêle pellets ou bûches, fonction de chauffage par convection ou rayonnement	Chauffage domestique dans les bâtiments résidentiels avec fourniture d'eau chaude	3	M/129
EN 12815 (remplacée par la norme harmonisée EN 16510-2-3)	Cuisinières domestiques à combustible solide — Exigences et méthodes d'essai	Cuisinières domestiques à combustible solide destinées à être installées dans le volume habitable	Cuisinières à bûches ou pellets ou autre combustible solide	Cuisson et éventuellement chauffage	3	M/129
EN 13229 (remplacée par la norme harmonisée EN 16510-2-2)	Foyers ouverts et inserts à combustibles solides — Exigences et méthodes d'essai	Appareils alimentés manuellement	Foyers ouverts et les inserts de cheminées intérieures	Chauffage des immeubles d'habitation avec fourniture possible d'eau chaude	3	M/129
EN 13240 (remplacée par la norme harmonisée EN 16510-2-1)	Poêles à combustible solide — Exigences et méthodes d'essai	Appareils dépourvus d'alimentation mécanique	Poêles à bois ou autre combustible solide hors pellets	Chauffage domestique dans les bâtiments résidentiels avec éventuelle fourniture d'eau chaude	3	M/129
EN 14037-1	Panneaux rayonnants de chauffage et de rafraîchissement alimentés avec une eau à une température inférieure à 120 °C — Partie 1: Panneaux rayonnants de plafond préfabriqués destinés au chauffage des locaux — Spécifications techniques et exigences	Panneaux rayonnants à eau chaude	Panneaux ou tubes au plafond qui chauffent, destinés à être installés par un professionnel	Bâtiments	3	M/129

EN 14785 (remplacée par la norme harmonisée EN 16510-2-6)	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois — Exigences et méthodes d'essai	Appareils à alimentation mécanique jusqu'à 50 kW	Poêle à pellets	Chauffage des immeubles d'habitation avec fourniture possible d'eau chaude	3	M/129
EN 15250	Appareils de chauffage domestique à combustible solide à libération lente de chaleur — Exigences et méthodes d'essai	Appareils alimentés manuellement	Poêle à accumulation	Chauffage domestique dans les bâtiments résidentiels	3	M/129
EN 15821	Poêles de sauna à allumage multiple à bûches de bois naturelles — Exigences et méthodes d'essai	Poêles de sauna à allumage multiple à bûches de bois naturelles	Poêles de sauna	Bâtiments	3	M/129
EN 16510-2-1	Appareils de chauffage domestiques à combustible solide — Partie 2-1: Poêles	Poêles à combustible solide (produits de chauffage décentralisés à combustible solide indépendants ou encastrés, utilisés avec les portes foyères soit uniquement fermées, soit fermées ou ouvertes ; inserts sans modification fonctionnelle)	Poêles	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	3	M/129
EN 16510-2-2	Appareils de chauffage domestiques à combustible solide — Partie 2-2: Foyers ouverts et inserts	Foyers ouverts et inserts à combustible solide (inserts à combustibles solides à alimentation manuelle, avec ou sans modification fonctionnelle, qui fonctionnent sans porte foyer ou avec des portes foyères soit uniquement fermées, soit fermées ou ouvertes, ainsi qu'aux foyers ouverts à combustible solide)	Foyers ouverts et inserts	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	3	M/129
EN 16510-2-3	Appareils de chauffage domestiques à combustible solide — Partie 2-3: Cuisinières	Cuisinières à combustible solide (cuisinières domestiques à alimentation manuelle).	Cuisinières	Cuisson et chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	3	M/129
EN 16510-2-4	Appareils de chauffage domestiques à combustible solide — Partie 2-4: Chaudières indépendantes — Puissance calorifique nominale inférieure ou égale à 50 kW	Chaudières à combustible solide à installer dans le volume habitable, de puissance utile nominale inférieure ou égale à 50 kW (chaudières domestiques à combustion manuelle et automatique à installer dans le volume habitable)	Chaudières à combustible solide	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	3	M/129
EN 16510-2-6	Appareils de chauffage domestiques à combustible solide — Partie 2-6: Poêles, inserts et cuisinières à granulés de bois et à alimentation mécanique	Poêles, inserts et cuisinières à granulés de bois et à alimentation mécanique, de puissance utile nominale inférieure ou égale à 50 kW	Poêles, inserts et cuisinières	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels et éventuellement la cuisson	3	M/129